

- 
- 4) **en culture** : les trois millions de dollars promis par le Canada pour le plan d'action de la récente conférence des ministres de la culture qui s'est tenue à Liège, en Belgique, du 6 au 8 novembre 1990;
 - 5) **en communication** : la poursuite des projets de radio rurale et d'échanges de journalistes, en plus de la continuation de l'opération TV-5;
 - 6) **en industries de la langue** : l'encouragement du Canada à la diffusion d'un logiciel pour l'enseignement du français ainsi que son appui à la formation des utilisateurs;
 - 7) **en information scientifique et technique** : la Banque d'information sur les États francophones (BIEF) constitue le principal projet conçu, élaboré et conduit par le Canada;
 - 8) **en éducation et formation** : l'accent porte sur la mise sur pied d'un programme de bourses de formation technique pour le lancement duquel le Canada a consenti une somme d'un demi-million de dollars et la consolidation du projet de formation à distance (CIFIAD) qui, au départ, avait été confiée à la Télé-Université de l'UQAM;
 - 9) **en coopération juridique et judiciaire** le Canada se fait le promoteur d'une «unité des droits de la personne» au sein du Secrétariat de l'ACCT dont le rôle principal sera la documentation et la diffusion de l'information.

4.5 Enjeux et avenir prévisible

Le Canada poursuit clairement trois objectifs pour la «suite des choses» en général et pour le prochain Sommet en particulier. Ces objectifs sont du domaine de la **coopération**, mais sont également de nature **politique** ainsi que de nature **institutionnelle**.

A) Les objectifs de coopération

- 1) consolider les projets actuels et leur donner une portée significative et durable;
- 2) éviter la dispersion, la multiplication de micro-projets et rechercher la masse critique;
- 3) encourager les habitudes de «dialogue communautaire» favorisées par ce type de coopération multilatérale.